



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

PROJET DE MISE EN ŒUVRE DES PRIORITES REGIONALES ET NATIONALES D'ADAPTATION EN AFRIQUE CENTRALE ET DE L'OUEST (PACO)

CANEVAS DE PROPOSITION DE MICRO-PROJETS

(NB : le document ne doit pas dépasser 15 pages)

Titre du Projet : _____
(Le titre doit rendre l'essence du projet et s'aligner sur les priorités du PNA pêche et de la CDN Agriculture en fonction du secteur choisi)

Demandeur

Nom de l'Organisation : _____

Date de création _____ Effectifs _____ Date de soumission _____

Date de soumission _____ Nombre de projets réalisés _____

Adresse Postale : _____ Adresse Physique _____

Téléphone _____ Fax _____ Email _____

Responsable de l'organisation _____

Responsable du projet : _____

Date de Démarrage Proposée : _____ Durée Escomptée du Projet : _____

Zones d'intervention (cocher la ou les régions d'intervention (s)) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Secteurs d'intervention : (cocher un des secteurs)

Secteur agriculture	
Secteur pêche	

Budget

Montant demandé à la GIZ/PACO	FCFA
Requête totale du projet	
Contribution de l'Organisation	
Total des contributions des partenaires en espèces	
Total des contributions des partenaires en nature	
Cout total du projet	
Taux de change	

3. PROPOSITION

SECTION A : RAISONS PROJET ET APPROCHE

- 1.1 Résumé Projet
- 1.2 Historique Organisationnel et Capacité de mise en œuvre du Projet
- 1.3. Objectifs du Projet et Résultats Escomptés
- 1.4. Description des Activités du Projet
- 1.5. Plan de Mise en Œuvre et Calendrier
- 1.6. Plan pour Assurer une Participation Communautaire
- 1.7. Gestion des Connaissances
- 1.8. Intégration du Genre
- 1.9. Communication des Résultats et Reproduction

SECTION B : RISQUES PROJET, SUIVI & EVALUATION

- 2.1. Risques face à une Mise en Œuvre Réussie
- 2.2. Plan Suivi et Evaluation et Indicateurs
- 2.3. Pérennité des Résultats Accomplis

SECTION C : BUDGET PROJET

- 3.1. Détails Financiers
- 3.2. Dépenses Projetées
- 3.3. Informations Bancaires

DIRECTIVES RELATIVES A LA PROPOSITION DE PROJET

EXIGENCES GENERALES

La proposition de Projet devra inclure la page de garde standard, une table des matières d'une page et elle ne devra pas dépasser 15 pages (y compris tous tableaux ou diagrammes).

Les documents joints supplémentaires (10 pages au plus) peuvent être soumis, y compris des documents attestant le statut de l'organisation, les endossements du projet de proposition, les engagements de financement ou autres indicateurs de participation et d'appui provenant d'institutions et la preuve de l'appui et de la participation de la communauté.

La proposition de projet et tous les documents doivent être lisibles. Tous les documents à l'appui (pièces jointes) devront aussi porter le nom du projet.

Les propositions de projet doivent être soumises à l'adresse suivantes : appelprojets.paco@cse.sn

PREPARATION DE VOTRE PROPOSITION

En préparant une proposition de Projet, veuillez suivre les principaux points de l'ébauche indiquée ci-dessous. Rassurez-vous que tous les points y inclus sont traités parce qu'ils couvrent les principales questions que le Comité Technique va considérer en passant en revue la proposition.

1. TABLE DES MATIERES

La table des matières devra être préparée d'une manière logique et cohérente et suivant le format présenté.

2. PAGE DE GARDE

La page de garde donne une information résumée du projet ; elle devra indiquer la durée et la date de démarrage du projet, donner les renseignements du demandeur, identifier le secteur que la proposition cible, et inclure les informations relatives aux finances du projet en spécifiant l'appui total solliciter de la part de la GIZ/PACO et le co-financement disponible et / ou escompté. Le co-financement peut être en nature, espèces ou parallèle de par sa nature.

3. PROPOSITION

La proposition comporte les principales sections suivantes : Raisons et Approche du Projet (Section A), Risques face au Projet, Suivi & Evaluation (Section B) et Budget du Projet (Section C).

SECTION A : RAISONS ET APPROCHE DU PROJET

Cette section donne les raisons et l'historique du projet ainsi que l'approche proposée.

1.1 Résumé du Projet

Le Résumé du Projet devra décrire le contexte du projet, en incluant le problème lié au changement climatique clé devant être traité et l'approche proposée, y compris les raisons / la justification du projet. Cette section devra décrire la ou les zone (s) d'intervention du projet, un profil du site du projet, ainsi que la/les communauté(s) cibles impliquées. La pertinence du projet eu égard à la Contribution Déterminé au niveau National (CDN) et du Plan National d'Adaptation (PNA) du secteur de la pêche devra être présentée.

1.2 Historique Organisationnel et Capacité de mise en œuvre du projet

Cette section devra démontrer que l'organisation initiatrice du projet a l'expérience, la capacité et l'engagement de réussir la mise en œuvre du projet proposé. Les questions devant être abordées dans cette section comportent :

- Nature de l'organisation initiatrice (du projet) – est-elle un groupe informel de parties intéressées, une organisation à base communautaire (OBC), une ONG nationale ou sous-nationale.
- But et activités principales du groupe et organisation initiateur/initiatrice.
- Approche organisationnelle pour la mise en œuvre du projet c'est-à-dire comment est-ce que l'organisation ou le groupe, entend réaliser ce projet ?
- Durée d'existence et expérience en matière de gestion de projet, le cas échéant.
- Structure organisationnelle, gouvernance et cadre administratif : fournir le nombre d'employés si elle est une organisation bien constituée.
- Si nécessaire, indiquer le nombre d'adhérents et son affiliation aux associations et groupements sous l'égide desquels elle se trouve.
- Fournir une indication du statut juridique. Au cas contraire, fournir une description de sa nature d'existence.
- Groupe de population cible (indiquer les groupes communautaires pertinents, les femmes, les jeunes etc.)
- Si l'organisation existait avant, les partisans devraient explicitement décrire l'expérience antérieure pertinente au projet, en fournissant des exemples de projets similaires (contenu, montant, nombre de bénéficiaires, emplacements)

1.3 Objectifs Projets et Résultats Escomptés

Cette section peut être présentée dans un formulaire en matrice et devra contenir un exposé clair et spécifique de ce que le projet proposé va accomplir. De préférence ceci devra suivre un cadre logique. Parmi les questions devant être traitées il faudra inclure

- **L'énoncé du problème** ou du **défi** que le projet envisage de résoudre
- **L'objectif général** et les **objectifs spécifiques** du projet proposé
- La description intégrale **des raisons** (justification) du projet. Les raisons devront indiquer l'importance du projet proposé au Contribution Déterminé au niveau National/ du Plan National d'Adaptation du secteur de la pêche en termes de contribution à son/ses objectif(s) généraux ou spécifiques. Elle devra refléter la relation du projet avec d'autres programmes pertinents tels que la Vision Sénégal 2050), le Plan National d'Adaptation de la pêche ou de la CDN Agriculture.
- **Les résultats spécifiques** que le projet produira et sur quel niveau cibler les bénéficiaires (niveau individuel/ niveau commune etc.). Les résultats escomptés sont les changements mesurables qui auront surgi à la fin du projet en tant que résultat d'une intervention planifiée.

- Le nombre précis de bénéficiaires par composante (Un trop grand nombre de composantes risque de diluer l'impact du projet.) ainsi que le numéro de villages/ communes. Comment le projet compte-t-il procéder à les identifier et est-ce que l'ONG a de l'expérience antérieure dans ces villages/ communes.
- Quels autres projets ont été menés/sont en cours dans la région et comment ce projet les complète-t-il/s'inscrit-il dans le cadre général des projets menés dans la région ?

1.4 Description des Activités du Projet

Cette section, devant être incluse dans un cadre logique, devra décrire ce qui sera en réalité fait pour produire les résultats escomptés et réaliser les objectifs du projet. Il devra y avoir un lien clair et direct entre les activités et les résultats escomptés. (Les partisans doivent garantir que les activités sont un moyen de réaliser ces résultats). Les descriptions des activités devront être aussi spécifiques que possibles, en identifiant ce qui sera fait, qui le fera, quand se sera fait (début, démarrage, durée, achèvement) et où se sera fait. En décrivant les activités, une indication devra être faite s'agissant des organisations et des personnes impliquées dans l'activité ou qui en sont les bénéficiaires. Décrire le niveau d'intervention (individuel, ménages, groupes, coopératives, collectivités) et le mode de mise en œuvre (formation, démonstration sur parcelles, etc.)

1.5 Plan de Mise en Œuvre et Calendrier

Cette section peut être présentée sous forme de tableau graphique et peut être jointe en tant qu'annexe. Elle devra indiquer la séquence de toutes les activités majeures et les repères de mise en œuvre, en incluant les dates de démarrage et d'achèvement pour chaque étape. Fournissez autant de détails que possibles à cette étape. Le plan de Mise en Œuvre devra montrer un cheminement logique des étapes indiquant que toutes les choses qui doivent avoir lieu ont bien fait l'objet d'une réflexion mûrie de la situation actuelle à la fin du projet. Veuillez indiquer dans le Plan de Mise en Œuvre les rapports exigés, les revues de projet et les activités d'évaluation.

1.6 Plan pour Assurer une Participation Communautaire

Veuillez décrire comment les communautés parties prenantes étaient impliquées dans la planification et la conception des projets et comment elles seront impliquées dans i) la **Mise en œuvre des projets** et ii) le **Suivi et l'évaluation des projets**. Ces informations serviront de base d'appréciation et de compréhension de la participation des communautés de l'appropriation des projets par ces communautés.

1.7 Gestion des Connaissances

Veuillez décrire comment vous envisagez de saisir, partager et diffuser les connaissances, les leçons tirées et les bonnes pratiques acquises tout le long de la mise en œuvre du projet.

1.8 Intégration du Genre

Veuillez décrire comment le projet prend en considération les rôles et les besoins des hommes et des femmes (avec un focus sur les besoins des femmes) et comment ceci serait reflété sur les résultats et les avantages/bénéfices du projet. Il en est de même pour les jeunes et les handicapés.

1.9 Communication et Réplication des Résultats du Projet

Veuillez décrire comment vous communiqueriez les buts, les activités et les résultats du projet avec les membres de la communauté, d'autres organisations à base communautaire et d'autres parties prenantes clé. Si le projet nécessite une prise de conscience au niveau local, veuillez décrire le plan/les activités que vous utiliseriez pour réaliser les résultats cibles et assurer la réplication des résultats du projet.

1.10 Détails pour une évaluation approfondie de l'impact du projet (seulement domaine agriculture évaluation d'impact)

Si le projet souhaite faire l'objet d'une évaluation approfondie, décrivez votre stratégie de ciblage (comment les bénéficiaires ciblés seront identifiés, comment ils seront sélectionnés, comment ils seront ciblés - au niveau individuel, au niveau du groupe, etc). Veuillez ajouter ici une proposition de sélection des bénéficiaires par assignation aléatoire. Décrivez aussi la possibilité d'établir un

groupe de contrôle et comment éviter les contaminations entre les bénéficiaires et le groupe de contrôle (par exemple, en sélectionnant un plus grand nombre de villages et en choisissant au hasard ceux qui bénéficieront du programme, ou en ayant une mise en œuvre échelonnée, etc. Si le projet prévoit une formation, veuillez préciser les modalités de la formation. Enfin, le cas échéant, veuillez décrire les aspects innovants du projet.

SECTION B : RISQUES RELATIFS AU PROJET, SUIVI & EVALUATION DU PROJET

Cette section devra détailler les risques, les questions, les hypothèses, les stratégies de pérennisation et elle décrira aussi le plan de travail du projet et le plan de suivi au cours de sa mise en œuvre. Il devra fournir une description complète des questions ébauchées ci-dessous.

2.0 Risques auxquels une mise en œuvre réussie peut être confrontée

Veuillez identifier et faire une liste des facteurs majeurs de risques qui pourraient amener le projet à ne pas produire les résultats escomptés. Ceux-ci devront inclure à la fois les facteurs internes et les facteurs externes. Veuillez aussi proposer des mesures d'atténuation des risques pour faire face aux risques potentiels.

Veuillez indiquer dans cette section les hypothèses clé sur lesquelles le plan du projet est fondé (par exemple la politique gouvernementale et environnementale restant stable) qui sont anticipées dans la planification du projet, et dont dépend la faisabilité du projet.

2.1 Plan de Suivi, d'Évaluation et Indicateurs

Cette section devra être présentée selon le tableau, ci-dessous. Elle devra contenir une explication du plan pour le suivi et l'évaluation du projet, et lors de sa mise en œuvre (activités sur le terrain) et à son terme (revue)

Faites la liste des activités nécessaires pour accomplir cet objectif Indiquez qui est responsable de chaque activité et un indicateur d'accomplissement d'activité														
Activité	Partie Responsable	Indicateurs	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1.1														
1.2														
1.3														
1.4														
Etc.														

Tableau 1 : Planification Activité

Programme Suivi Projet

Le projet devra être suivi suivant un programme planifié, conforme aux repères identifiés dans le Plan de Mise en Œuvre dans le Calendrier (section 1.5 ci-dessus).

Parmi les questions clés devant être abordées dans le cadre du S&E il y a :

- Comment est-ce que la performance du projet sera suivie en termes de réalisation des étapes et des repères indiqués dans le Plan de Mise en Œuvre ?
- Comment est-ce que l'impact du projet sera fait en termes d'attente de l'objectif/ des objectifs du projet ?
- Comment est-ce que la correction à mi-parcours et l'ajustement de la conception et des plans du projet peuvent être facilités sur la base du retour des informations reçues ?
- Comment est-ce que la participation des membres des communautés dans les processus de suivi et d'évaluation du projet peut être accomplie ?

Indicateurs du Projet

Veuillez proposer des indicateurs spécifiques et mesurables qui aident à appréhender l'accomplissement des résultats du projet. Ces indicateurs constitueront la base de suivi et d'évaluation. Ces indicateurs devront être conformes à la Contribution Déterminé au niveau National.

2.2 Pérennité des Résultats Accomplis

La proposition devra ébaucher les étapes à prendre avant, pendant et au terme du projet pour qu'une fois tous les fonds déboursés, on ait l'assurance que l'impact du projet va continuer pendant de nombreuses années.

SECTION C : BUDGET PROJET

Le budget du projet est une importante partie et doit être complétée avant la considération d'un projet proposé pour financement. Une fois qu'un projet est approuvé pour financement, les informations relatives au budget deviennent une partie du contraignant Protocole d'Accord (MOA) établi entre le CSE et l'organisation initiatrice du projet.

L'élaboration et la gestion d'un budget réaliste est une importante partie de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un micro-projet FEM réussi. Une attention aux questions de gestion financière et d'intégrité renforcera l'efficacité et l'impact du projet. Les principes importants suivants doivent être gardés à l'esprit en élaborant un budget de projet :

- Le budget devra inclure tous les coûts associés dans le cadre de la gestion et de l'administration du projet. En particulier, incluez le coût du suivi et de l'évaluation.

- Les fonds du devront être dépensés conformément au budget sur lesquels on s'est mis d'accord.
- Tous les dossiers financiers pertinents devront être rendus disponibles. Ceux-ci peuvent être indépendamment audités et peuvent être des informations publiques.
- Les chiffres contenus dans le budget devront concorder avec ceux qui sont sur la page de garde de la proposition.
- La requête de subvention ne devra pas excéder 140000 euros).

3.1 Détails Financiers

a. Résumé Financement Projet

Les promoteurs devront fournir un résumé sur la manière dont le projet sera financé. Ceci devrait être exposé dans un formulaire en matrice comme dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Sources de financement

Source Financement	Total FCFA
	Année 1
a. GIZ/PACO	
b. Communauté	
c. Organisation Initiatrice	
d. Autres co-financiers	
Coût Total Projet	

Contribution Communautaire

Toutes les contributions de la communauté (en espèces ou en nature) doivent être détaillées. En particulier, les contributions en nature doivent être estimées et résumées comme dans le tableau présenté ci-dessous. Ces détails devaient inclure les sources et la nature de la contribution (ex. une organisation de jeunes participant aux travaux, l'apport sous forme de terrain, le montant de la contribution en espèces etc...). Indiquer également si la contribution est déjà engagée ou c'est tout simplement une promesse.

Tableau 3 : Contributions Communautaires

Sources des contributions Communautaires	Type (espèces/en nature)	Engagées ou Projetées	Valeur (FCFA)
1.			
2.			
Total			

Apport de l'organisation bénéficiaire

Le projet applique le principe de cofinancement des activités du projet par les partenaires concernés. Il est donc important que les organisations requérantes apportent une contribution aux coûts de l'administration du projet (opérations) et de la réalisation des activités prévues. Cela peut être présenté sous forme d'une matrice simple comme le tableau 4 ci-dessous et doit faire apparaître les différents partenaires du projet et les promoteurs.

Tableau 4 : apport de l'organisation bénéficiaire

Origine de la contribution	Type de la contribution	Acquise ou promise	Valeur (FCFA)
1.			
2.			
Total			

3.2 Budget détaillé

Cette section détaillera les catégories de dépenses et comment les fonds seront dépensés au cours de la période du projet. La durée exacte de la période peut être déterminée en consultation avec le Coordinateur National et ne dépasse pas 18 mois. Les dépenses anticipées dans le projet doivent être saisies comme ci-après avec des lignes budgétaires claires.

Tableau 5 : Dépenses Projetées

Catégorie Dépense	Année 1, (FCFA)	Total (FCFA)	% Total
1. Personnel/Main d'œuvre			
2. Equipements / Matériels			
3. Formation/Séminaires/Voyage Ateliers			
4. Consultants			
5. Visibilité, communication			
6. Appui institutionnel (10%)			
Total coût Projet			

3.3 Renseignements Bancaires

Veuillez fournir les renseignements relatifs au compte bancaire où les fonds du projet doivent être reçus. Lorsque le promoteur est une organisation bien établie, qui peut avoir de multiples comptes bancaires, il est nécessaire d'indiquer lequel des comptes bancaires sera utilisé pour recevoir les fonds, et comment ces fonds peuvent être suivis et comment des comptes rendus s'y rapportant devront être faits.

Lorsque le promoteur est un nouveau groupe communautaire, les renseignements devront être fournis sur la manière dont le terme des comptes sera fait et si nécessaire, il faudra inclure un élément de renforcement des capacités dans la proposition de profit qui permettra au promoteur de fonctionner d'une manière financièrement correcte. Si le groupe communautaire réussit à recevoir une subvention, un compte bancaire séparé devra être ouvert pour gérer les fonds de la subvention. Ceci devra être fait dans le plus court délai possible.

Cadre de résultats : Choisir un ou deux objectifs et les indicateurs associés sur lesquels le projet concentrera ses efforts

Produits	Indicateurs	Baseline	A la fin du projet	Lignes directrices
Objectif 1 : Réduire la vulnérabilité et accroître la résilience grâce à l'innovation et au transfert de technologie pour l'adaptation au changement climatique				
Résultat 1.1. : Technologies et solutions innovantes mises à l'essai ou déployées pour réduire les risques liés au climat et / ou renforcer la résilience				
Produit 1.1.1: Les actifs physiques et naturels sont rendus plus résistants à la variabilité et aux changements climatiques	Nombre de bénéficiaires directs d'actifs physiques et naturels plus résilients (désagregés par sexe)			Ce résultat capture le nombre de personnes dont la vulnérabilité aux effets néfastes du changement climatique est réduite grâce à des actifs physiques et naturels rendus plus résilients dans le cadre d'un projet d'adaptation financé par le Fonds pour les PMA
	Homme			
	Femme			
	Ha de terres agricoles			Les « bénéficiaires directs » sont définis comme les personnes qui reçoivent directement un impact positif d'une vulnérabilité réduite par des actifs physiques et naturels rendus plus résilients à la variabilité et au changement climatiques. En outre, cet indicateur saisit les chiffres quantitatifs de tout actif physique et naturel rendu plus résilient dans le cadre du projet, le cas échéant. «Total et par sexe des bénéficiaires directs d'actifs physiques et naturels plus résilients », ainsi que« ha de terres agricoles » et « ha de paysages ruraux » comprennent les indicateurs de base 1 et 2, respectivement.
	Nbre de structures d'irrigation ou d'eau			
	Nbre d'étangs/cages de pêche ou d'aquaculture			
Produit 1.1.2: Moyens de subsistance et sources de revenus des populations vulnérables diversifiés et renforcés	Nombre de bénéficiaires directs (significante) avec des moyens de subsistance et des sources de revenus diversifiés et renforcés			Ce produit saisit le nombre de personnes dont la vulnérabilité aux effets néfastes du changement climatique est réduite grâce à des moyens de subsistance et des sources de revenus diversifiés et renforcés grâce à un projet d'adaptation financé par le Fonds pour les PMA.
	Homme			
	Femme			
	Moyens de subsistance et sources de revenus renforcés / introduits			L'outil de suivi fournit des exemples de moyens de subsistance et de sources de revenus. Veuillez cocher tous les moyens de subsistance et sources de revenus couverts par le projet. « Total et désagré par sexe des bénéficiaires directs avec des moyens de subsistance et des sources de revenus diversifiés et renforcés »

Produit 1.1.3: Mise en place de systèmes d'information climatique nouveaux / améliorés pour réduire la vulnérabilité aux aléas / variabilité climatiques	Nombre des bénéficiaires directs (significante) des systèmes d'information climatique nouveaux / améliorés			Ce résultat capture le nombre de personnes dont la vulnérabilité aux effets néfastes du changement climatique est réduite grâce au déploiement d'un système d'information climatique nouveau / amélioré dans le cadre d'un projet d'adaptation financé par le Fonds pour les PMA. Le système d'information climatique, dans ce contexte, est compris au sens large comme des outils comprenant à la fois du matériel et des logiciels qui réduisent la vulnérabilité des personnes, des moyens de subsistance, des actifs physiques et des systèmes naturels aux effets néfastes du changement climatique. L'outil de suivi propose plusieurs options pour « Risque climatique », «Système d'information climatique», «Informations relatives au climat» et «Mode de diffusion des informations climatiques». Veuillez cocher tous ceux couverts par le projet. De plus, reconnaissant qu'il y en a de nombreuses autres qui pourraient être pertinentes, celles-ci peuvent être ajoutées à l'outil. « Total et désagrégué par sexe des bénéficiaires directs des systèmes d'information climatique nouveaux / améliorés »
	Homme			
	Femme			
	Risques climatiques traités			
	Système d'information climatique développé / renforcé			
	Informations relatives au climat collectées			
	Mode de diffusion des informations climatiques			
Produit 1.1.4: Écosystèmes naturels vulnérables renforcés en réponse aux impacts du changement climatique	Types d'écosystèmes naturels			Ce produit capture le type d'écosystème naturel renforcé en réponse aux impacts du changement climatique à la suite d'un projet d'adaptation financé par le Fonds pour les PMA. Veuillez cocher tous ceux couverts par le projet. Tout en reconnaissant qu'il existe de nombreux autres types d'écosystèmes naturels qui pourraient être pertinents, ceux-ci peuvent être ajoutés à l'outil de suivi.
Résultat 1.2: Instruments financiers et modèles d'investissement innovants activés ou introduits pour renforcer la résilience climatique				
Produit 1.2.1: Incubateurs et accélérateurs introduits	Nombre d'incubateurs et d'accélérateur pris en charge			Ce résultat représente le nombre d'incubateurs et d'accélérateurs introduits pour améliorer la résilience climatique dans le cadre d'un projet d'adaptation financé par le Fonds pour les PMA. Les « incubateurs et accélérateurs » font référence aux entités qui renforcent l'impact et accélèrent le processus d'innovation technologique en renforçant les capacités des entrepreneurs et en les reliant aux marchés, à la finance et à d'autres acteurs clés de l'innovation, dans ce contexte. Si des incubateurs et des accélérateurs sont soutenus dans le cadre du projet, veuillez indiquer les éléments suivants dans le document pertinent : (i) comment les incubateurs et accélérateurs encouragent l'innovation; et, (ii) leur potentiel à renforcer la résilience climatique. «Total et désagrégué par sexe des entrepreneurs soutenus ».
	Nbre total d'entrepreneurs soutenu			
	Homme			
	Femme			
	Nombre de technologies d'adaptation prises en charge			
OBJECTIF 2: Intégrer l'adaptation au changement climatique et la résilience pour un impact systémique				
Résultat 2.2: Prise en compte des considérations d'adaptation dans les investissements				
Produit 2.2.1: Nombre d'institutions ayant une capacité accrue d'accéder	Nombre d'institutions			Ce résultat représente le nombre d'institutions ayant une capacité accrue d'accéder et / ou de gérer le financement climatique dans le cadre d'un projet d'adaptation financé par le Fonds pour les PMA. Dans ce contexte, `` institution " peut faire référence à toute organisation des secteurs public et privé ou ONG, etc. Si le résultat

et / ou de gérer le financement climatique				était le résultat d'une initiative en tant que soutien au processus PNA et / ou pour permettre des activités en réponse aux directives de la COP, veuillez sélectionner Produit 3.2.1.
Produit 2.2.2: Mécanisme (s) de coordination institutionnelle créé ou renforcé pour accéder et / ou gérer le financement climatique	Nombre de mécanisme (s)			Cet indicateur saisit le nombre de mécanismes de coordination institutionnelle créés ou renforcés pour accéder et / ou gérer le financement climatique dans le cadre d'un projet d'adaptation financé par le Fonds pour les PMA. Si le résultat était le résultat d'une initiative en tant que soutien au processus PNA et / ou pour des activités habilitantes en réponse aux directives de la COP, veuillez sélectionner le Produit 3.2.2.
Produit 2.2.3: Des initiatives mondiales / régionales / nationales ont démontré et testé les premiers concepts à fort potentiel d'adaptation	Nombre d'initiative (s) ou de technologie (s)			Ce résultat capture le nombre d'initiatives et / ou de technologies à fort potentiel d'adaptation qui sont encore au stade initial de la conception ou de l'adoption, pour la zone où l'intervention du projet a lieu, dans le cadre d'un projet d'adaptation financé par le Fonds pour les PMA. Ces initiatives et / ou technologies doivent être discutées dans le document pertinent. Si le résultat était le résultat d'une initiative en tant que soutien au processus PNA et / ou pour des activités habilitantes en réponse aux directives de la COP, veuillez sélectionner le Produit 3.2.3.
Produit 2.2.4: Investissements publics mobilisés	Montant de l'investissement (\$ US)			Ce produit rend compte de la mesure dans laquelle un projet d'adaptation financé par le Fonds pour les PMA / FSCC contribue à un investissement public plus large mobilisé. L'«investissement» pour le projet d'adaptation du Fonds pour les PMA lui-même ne doit pas être pris en compte pour cet indicateur. Si les investissements ne sont pas en USD, convertissez le chiffre en USD. Dans ce cas, veuillez spécifier le taux d'échange utilisé pour la conversion.
Produit 2.2.5: Investissements privés mobilisés	Montant de l'investissement (\$ US)			
Résultat 2.3. Renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour identifier et mettre en œuvre des mesures d'adaptation				
Produit 2.3.1: Nombre de personnes formées aux impacts du changement climatique et aux réponses d'adaptation appropriée	Nombre de personnes formées (significante) sur les impacts des changements climatiques et aux réponses d'adaptation appropriées			Ce produit surveille l'étendue d'un projet d'adaptation financé par le Fonds pour les PMA et contribue au renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour identifier et mettre en œuvre des mesures d'adaptation. Si le résultat était le résultat d'une initiative en tant que soutien au processus PNA et / ou pour des activités habilitantes en réponse aux directives de la COP, veuillez sélectionner le Produit 3.3.1. «Total et désagrégué par sexe de la population formée »comprend l'indicateur de base 4. L'indicateur de base 4 ne contribue pas à l'indicateur de base 1 (nombre total de bénéficiaires directs d'actifs physiques et naturels plus résilients). Veuillez remplir la ventilation du total par leur affiliation le cas échéant. La somme de la ventilation ne doit pas dépasser le total.
	Homme			
	Femme			
	Nombre de membres de la communauté/association			
	Homme			
	Femme			
	Nombre d'agents des services de vulgarisation			
	Homme			
	Femme			
	Nombre de propriétaires de petites entreprises privées			
	Homme			
	Femme			

	Nombre total d'élcoliers, d'étudiants, d'universitaires ou d'enseignants			
	Homme			
	Femme			
	Autre (précisez)			
Produit 2.3.2: Nombre de personnes sensibilisées aux impacts du changement climatique et aux réponses d'adaptation appropriées	Nombre Total de personnes sensibilisées			Ce produit surveille la mesure dans laquelle le projet d'adaptation financé par le Fonds pour les PMA contribue à sensibiliser les gens aux impacts du changement climatique, à la vulnérabilité et à l'adaptation. La population atteinte grâce aux activités de sensibilisation du public est capturée. Ces personnes ne sont pas nécessairement incluses parmi les bénéficiaires directs (indicateur de base 1) ou le nombre total de personnes formées (indicateur de base 4), étant donné que les activités de sensibilisation des populations ne sont pas toujours associées à une formation plus approfondie ou à des mesures visant directement à réduire leur vulnérabilité. Si le résultat était le résultat d'une initiative en tant que soutien au processus PNA et / ou pour des activités habilitantes en réponse aux directives de la COP, veuillez sélectionner le Produit 3.3.2.
Résultat 3.3: Renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour identifier et mettre en œuvre des mesures d'adaptation, comme appui au processus PNA et / ou pour des activités habilitantes en réponse aux orientations de la COP				
Produit 3.3.2: Nombre de personnes sensibilisées aux impacts du changement climatique et aux réponses d'adaptation appropriées	Nombre total de personnes sensibilisées sur les Impacts des CC et des mesures d'adaptation			Veuillez-vous référer au produit 2.3.2.
	Homme			
	Femme			